LE SYSTEME HIERARCHIQUE DE L'EGLISE ARMÉNIENNE A L'EPOQUE DES MONGOLS

A l'époque des Mongols le système hiérarchique de l'Église arménienne a subi plusieurs changements, dus aux mouvements politiques et à la tendance du renouvellement de l'organisation de l'Église même. Le système hiérarchique de l'Église arménienne a été fondé au début du IVe siècle, en tant que composante de l'Église Œcuménique substituant un siège épiscopal (comme l'Église de Rome) dans les métropoles, dans les centres provinciaux, régionaux, à côté de gouverneurs impériaux¹. Dans 1'Empire sassanide il existe moins de témoignages concernant ce processus. Les Rois des rois de Perse ont ratifié les élections des Catholicos². Des sièges épiscopaux étaient également fondés surtout dans les villes³. En Arménie ce processus avait sa particularité résultant du système intérieur de la gestion du pays. Les sources principales de l'histoire d'Arménie (P'awstos Biwzand, Agat'angelos, Movsēs Xorenac'i etc.) mentionnent, à côté des sièges épiscopaux confirmés dans les villes principales,

¹ MORRISSON, C., éd., Le Monde Byzantin, t. 1: L'Empire romain d'Orient 330-641, Paris 2004, p. 144.

² GARSOÏAN, N.G., Armenia in the Fourth Century. An Attempt to Re-define the Concepts «Armenia» and «Loyalty», in EAD., Armenia between Byzantium and the Sasanians, London 1985, III, pp. 350-351.

³ GARSOÏAN, N.G., Le rôle de l'hiéarchie chrétienne dans les rapports diplomatiques entre Byzance et les Sassanides, in EAD., Armenia between Byzantium, op. cit., VIII, pp. 121-129; GARSOÏAN, N.G., Secular Jurisdiction over the Armenian Church (Fourth-Seventh Centuries), in EAD., Armenia between Byzantium, op. cit., IX, pp. 221-250. Sur l'Église Perse voir: CHABOT, J.B., éd., Sinodicon Orientalis ou Recueil de Synodes Nestoriens, Paris 1902, pp. 258, 263, 271-276 etc.

des sièges épiscopaux près des sièges ministériels (*dran episkopos*) qui étaient devenus une partie composante du système hiérarchique de l'État et de l'Église. L'édifice de la hiérarchie ecclésiale du Caucase représentait un système intégral et graduel jusqu'au V^e siècle où le catholicosat de Grande Arménie était *primus inter pares* parmi les sièges égaux de la Géorgie et de l'Albanie. Cette situation n'a pas subi de grands changements même après la division de l'Arménie en 378/9 ou après le milieu du VI^e siècle lorsque l'Église arménienne essayait d'opposer ses convictions religieuses aux décisions du Concile œcuménique de Chalcédoine⁴. Au début du VII^e siècle l'Église géorgienne s'est détachée de l'édifice ecclésiale du Caucase en adhérant au système hiérarchique de l'Église orthodoxe de Constantinople (ou d'Antioche). L'Église byzantine avec l'Église de Géorgie faisait tout son possible pour soumettre l'Église autocéphale d'Arménie⁵.

La nouvelle situation de l'Arménie sous le Califat arabe a eu son influence sur la formation du nouveau système hiérarchique de l'Église. A cette époque l'Église d'Arménie était composée des sièges hiérarchiques autonomes d'Arménie et d'Albanie caucasienne. Dans le cadre de ces deux sièges suprêmes s'était formée la nouvelle structure ecclésiastique lors de la domination arabe, par leurs autonomies intérieures, au sein de laquelle le catholicosat de Grande Arménie était supérieur au catholicosat d'Albanie, celui-ci ayant, à son tour, adhéré à la structure féodale régionale. Pendant la lutte contre l'Église byzantine impériale quelques diocèses de l'Église arménienne héritèrent les convictions religieuses de Chalcédoine en s'opposant à l'intégralité du catholicosat de Grande Arménie. Au X^e siècle, le catholicosat d'Albanie, étant l'allié de l'Église byzantine, était sur la voie de la scission avec l'Église de Grande Arménie, cherchant des alliés contre le pouvoir du catholi-

⁴ Cfr. GARSOÏAN, N.G., L'Église Arménienne et le Grand Schisme d'Orient, Louvain 1999 (Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium, 574, sub. 100), pp. 283-353.

⁵ GARITTE, G., éd., *La Narratio de rebus Armeniae*, Louvain 1952 (Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium, 132, sub. 4), pp. 130-355.

cosat de Grande Arménie à l'intérieur même de l'Église arménienne, par exemple dans le milieu du clergé de Siounie.

Dans l'étape suivante de l'histoire, après les invasions seldjoukides, on peut observer un nouveau phénomène: les plus puissantes parmi les principautés arméniennes et étrangères installées dans les territoires de l'Arménie, de l'Asie Mineure et de la Syrie du Nord où habitait une grande partie de la population arménienne, avaient pour but celui de voir le pouvoir suprême ecclésiastique, à savoir le catholicosat de Grande Arménie, à l'intérieur de leurs frontières. L'acquisition du pouvoir du catholicosat par n'importe quelle maison féodale locale était considérée comme une reconnaissance de l'unité politique en terme de pouvoir panarménien. Des sièges épiscopaux étaient fondés à Maraš - Karmir Vank (Monastère Rouge), à Covk, à Hōni, tandis que le catholicos Grigor II Vkayasēr (Martyrophile) avait fondé un nouveau siège à Alexandrie d'Egypte. Philarète Varažnowni (Brachamios), les Kiwrikean de Lori, les Roubénides de Cilicie, Gol Vasil et le Grand Sultanat seldjoukide sentaient la nécessité d'avoir le pouvoir du catholicosat arménien à l'intérieur de leur territoire politique. Le pouvoir catholicosal, grâce aux efforts du catholicos Barsel I, essayait de rassembler l'Église en simplifiant son système hiérarchique. Depuis cette époque, la formule Amenayn Hayoc Kat'ołikos (Catholicos de toute l'Arménie) commença à être utilisée dans les documents officiels. Le roi portant le titre panarménien (Hayoc' ou Amenayn Hayoc' t'agawor, «roi des Arméniens» ou «de tous les Arméniens») essayait d'étendre son propre pouvoir sur tout l'Œcoumène arménien6.

La première grande division dans le système hiérarchique de l'Église arménienne eut lieu en 1113; un pouvoir opposé fut fondé à Alt'amar, qui allait durer jusqu'au début du XIX^e siècle, et le catholicosat Arménien s'installa en 1148 au château de Hromklay

⁶ BOZOYAN, A., «Kat'olikos Hayoc'» titlosi norovi ənkalowmə Bagratownyac' t'agavorowt'yan ankowmic' heto [La nouvelle façon d'entendre le titre «Kat'olikos Hayoc'» après la chute du royaume des Bagratides], in MURADYAN, P.M., éd., Hayastanə ew K'ristonya arevelk'ə [L'Arménie et l'Orient chrétien], Erevan 2000, pp. 80-85.

(Roum-Kala), dans le bassin de l'Euphrate. Au début du XIII^e siècle le catholicos Anania échoua dans une nouvelle tentative de fonder un catholicosat dissident sur le territoire du sultanat d'Ikonium, en Cappadoce. Néanmoins, l'activité de ce nouveau siège s'exerça dans les limites du sultanat de Roum et s'arrêta aussitôt après la mort du catholicos Anania (en l'an 1207)⁷.

Après les années 20-30 du XIII^e siècle, la carte politique du Proche-Orient fut entièrement changée avec les invasions mongoles. Les khans mongols ont fait du royaume d'Arménie cilicienne leur allié et ont soumis toute la population d'Atrpatakan, du Caucase méridional, de Grande Arménie, en instrumentalisant les féodaux locaux. Ils laissaient l'administration du pays à ces seigneurs, parmi lesquels les couches supérieures ecclésiastiques et des gens de commerce prenaient une place importante, à côté des grands propriétaires fonciers. Les Mongols reconnaissaient les princes et les nobles de Géorgie et d'Arménie Šahnšah d'Ani, Vahram de Gag, Hasan Jalal de Xačen, Kowrd Vačowtean, etc., et les méliks des régions à condition qu'ils acceptassent tous le pouvoir suprême du Grand Khan. En Transcaucasie ces titres dureront iusqu'à l'époque des dominations perse et ottomane, en s'étendant sur de petits fonctionnaires et sur les «propriétaires» d'un ou de deux villages. A l'époque des Mongols quelques-uns des princes arméniens (Smbat Örbēlean, Hasan Jalal, Amir Hasan Prošean etc.) portaient des titres flatteurs comme «roi» (t'agawor) ou «despote» (ark'ay), car les Mongols les avaient reconnus comme indépendants du royaume de Géorgie.

Le catholicosat arménien à la fin du XII^e siècle choisit parmi les groupes politiques arméniens le pouvoir roubénien en tant que force unificatrice dans l'Œcoumène arménien et tâcha de combattre les difficultés politiques, religieuses et économiques qui avaient surgi parmi le peuple arménien et ses pouvoirs politiques aux XIII^e-XIV^e siècles.

De ce point de vue il est important de noter que dans les systèmes de datation des colophons des manuscrits, au temps du

⁷ BERBERIAN, H., Le Patriarcat Arménien du Sultanat de Roum: Anticatholicos Anania, in Revue des études arméniennes 3 (1966), pp. 233-243.

Royaume arménien de Cilicie, le nom du catholicos de toute l'Arménie (parfois local) est mentionné à la suite du nom du roi de tel ou tel territoire (parfois après le gouverneur local). A cette époque-là le système hiérarchique de l'Église arménienne avait son réseau de sièges épiscopaux dans le Caucase méridional (généralement dans les limites correspondantes au territoire de la Grande Arménie, parfois atteignant Tiflis et Derbent), dans l'Asie Mineure (Petite Arménie, Cappadoce, Cilicie, Isaurie, Ikonium), en Syrie septentrionale, en Palestine, en Egypte, dans les Balkans. Le grand historien des XIIIe-XIVe siècles Stepannos Örbēlean décrit le territoire du pouvoir catholicosal arménien et ses frontières dans la lettre adressée au catholicos Grigor Anawarzec'i: «...depuis la porte des Huns, depuis les Lphnik et la mer Caspienne, depuis le mont Caucase jusqu'aux frontières de l'Égypte et à la mer occidentale, où l'œil du jour demeur la nuit (...i dranē Honac' ew Lp'nac', i covē Kaspic' ew i leinē Kovkaseac' minč' i sahmans egiptakan ew i covn arewmtayin, owr zgišern agani akn townjenayin)»8.

Au moment où les Mongols ont envahi le Proche Orient, l'Église arménienne avait trois sièges catholicosaux (Hromklay, Albanie et Alt'amar). Le premier d'entre eux était le catholicosat de tous les Arméniens (Amenayn Hayoc) dont les rois (ou les gouverneurs locaux) étaient traditionnellement considérés les principaux dirigeants religieux de l'Église arménienne. Leur position suprême vis-à-vis des autres sièges épiscopaux était conditionnée au lien direct avec le siège de Grigor Lowsaworič (Grégoire l'Illuminateur), à l'admission de sa supériorité de la part des principaux sièges épiscopaux de l'Église arménienne et à sa reconnaissance du royaume de Cilicie. Une autre circonstance importante était le fait que le roi arménien de Cilicie, reconnaissant la suprématie des pouvoirs mongols, était le pasteur de la communauté en

⁸ STEPHANNOS ORBELIAN, *Histoire de la Siounie*, traduite de l'arménien par BROSSET, M.-F., Saint-Pétersbourg 1864, p. 250, cfr. STEP'ANNOS ÖRBĒLEAN, *Patmowt'iwn nahangin Sisakan* [Histoire de la province de Sisakan], éd. par ŠAHNAZAREANC', K., Tiflis 1910 (Paris 1860), p. 451.

⁹ STEPHANNOS ORBELIAN, Histoire de la Siounie, op. cit., p. 251.

obéissant à Kara-Korum et, à titre honorifique, il en recevait le décret, (iarlax) et le médaillon (payizay) d'or 10. De toute évidence, c'est la raison pour laquelle les catholicos arméniens de Hromklay n'avaient pas besoin de recevoir les édits des khans mongols afin d'être confirmés sur le siège du catholicosat. Les rois arméniens de Cilicie étaient chargés de l'organisation de l'élection du catholicos de toute l'Arménie et ils assuraient l'hérédité du trône de catholicosat, son immediate succession 11. Les historiens arméniens – Kirakos Ganjakec'i, Grigor Aknerc'i, Vardan Arewelc'i, Step'annos Örbēlean – mentionnent souvent la tolérance des Mongols pour les chrétiens. Ils accordaient une place importante au rôle joué par les autorités spirituelles, notamment Houlagou et sa femme Doghouz qui apportaient leur soutien aux chrétiens.

Les catholicos de Hromklay et d'Albanie considéraient le catholicosat d'Alt'amar comme un anti-catholicosat et ce dernier subsistait uniquement grâce à la protection de la dynastie musulmane des Châh-i-Armen, plus tard de celle des Ayyubides du Proche-Orient, et à l'époque des Mongols grâce à leurs décrets 12. Les catholicos d'Alt'amar étaient des représentants des maisons princières (Arcrowni, plus tard Sefedinean) qui possédaient aussi des propriétés foncières. Le siège d'Alt'amar était d'une importance strictement locale, étant son pouvoir restreint aux limites du lac de Van, particulièrement de l'île d'Alt'amar, de grandes propriétés foncières, de certains complexes religieux et d'églises. Nous avons peu d'informations sur le nombre des diocèses soumis à ce siège, sur les principes de la formation du système hiérar-

¹⁰ GRIGOR AKNERC'I, Patmowt'iwn T'at'arac' [Histoire des Tatars], éd. par POŁA-REAN, N., Erusałēm 1974, pp. 32, 46.

¹¹ KIRAKOS GANJAKEC'I, *Patmowt'yown Hayoc'* [Histoire des Arméniens], éd. par MELIK'-ŌHANJANYAN, K.A., Erevan 1961, p. 382.

¹² MAT'EVOSYAN, A.S., éd., Hayerēn jeiagreri yišatakaranner ŽG dari [Colophons des manuscrits arméniens du XIII° siècle], Erevan 1984, p. 462; SARGISEAN, B., éd., Mayr c'owc'ak hayerēn jeiagrac' Matenadaranin Mxit'areanc' i Venetik [Grand catalogue des manuscrits arméniens de la Bibliothèque des Mékhitaristes à Venise], vol. 1, Venetik - S. Łazar 1914, p. 426; AKIÑEAN, N., Gawazanagirk' kat'ohikosac' Aht'amaray. Patmakan owsowmnasirowt'iwn [Chronologie des catholicos d'Aht'amar. Étude historique], Vienna 1920, pp. 43-44 (Azgayin Matenadaran, 86).

chique. Leur pouvoir était confirmé par des souverains mongols, via un édit spécial. Les témoignages que nous possédons sont antérieurs à l'élection du catholicos Stepanos III Sefedinean (1272-1296)¹³. De cette époque nous avons des témoignages indirects, où sont mentionnés les noms des unités politiques reconnaissant le pouvoir du catholicos d'Alt'amar: par ordre hiérarchique, le Grand Khan, l'ilkhan et le roi d'Arménie. Il est à noter que selon les témoignages existant le successeur de Step'anos, Zak'aria I Sefedinean (1396-1336) a visité au moins deux fois Bagdad, le siège des ilkhans. Durant sa dernière année (1336) il fut obligé de se rendre de nouveau à Bagdad, chez le pacha Ali Nouin, afin d'être confirmé par les souverains mongols et d'alléger le poids des impôts dans les territoires de sa juridiction. Il se réfère également à la loi «pillage» (kołopowt)¹⁴, selon laquelle après la mort d'un évêque, archimandrite ou prêtre (episkopos, vardapet ew k'ahanay), ainsi que d'un mélik ou d'un chef de village (res) dépendant du siège d'Alt'amar, le catholicosat héritait de toute sa fortune. Ce fait correspond aux particularités de la notion de souverain local (paronterowt'iwn) existant dans le territoire du catholicosat d'Alt'amar.

Les documents du XV^e siècle font penser qu'à l'époque des Mongols les catholicos d'Albanie recevaient leurs droits et leurs autorités sous la forme de documents confirmés par les khans. Les décrets de la femme Begoum Khanoum du sultan Djihanchah des Kara-Koyounlou et du Padichah Yaghoub des Ak-Koyounlou (Kara-Koyownlow sowlt'an Jhanšahi kin Begowm-xanowmi [1462] ew Ał-Koyownlow Yałowb p'adišahı) accordés aux catholicos Yovhannēs et Šmawon de Ganjasar témoignent du fait que les prêtres cités ci-dessus ont présenté l'édit du sultan Ouveys Ba-

¹³ LALAYEAN, E., Naxijewani gawar. jeragirner [La province du Naxijewan: manuscrits], dans Azgagrakan handēs 12 (1905), pp. 163-164; CONYBEARE, F.C., A Catalogue of the Armenian Manuscripts in the British Museum, London 1913, p. 59 (Or. 2682); cf. AKINEAN, N., Gawazanagirk; op. cit., pp. 53, 56.

¹⁴ LEWONEAN, X., Alt'amaray kat'olikosnerə skizbēn c'verj [Les catholicos d'Alt'amar du commencement jusqu'à la fin], in Biwzandion (quotidien), Constantinople 1900, n. 1193; AKINEAN, N., Gawazanagirk', op. cit., pp. 48-49.

hadour: «depuis la nuit des temps et en accord avec les écrits du roi de Sis la direction et le gouvernement de tout le territoire d'Albanie appartiennent au catholicos Mat'ēos» ¹⁵.

Le catholicos d'Albanie Ter Nerses, fuyant les invasions mongoles, se cacha dans le monastère Xamši de la province de Miapor en Arcax. Le prêtre syriaque nestorien Raban Asori, entendant parler de lui, en informa la femme du Nouin Tcharmaghoun, qui exigea que le catholicos se présente chez elle. Le catholicos d'Albanie Ter Nerses reçut pour lui-même un décret 16.

La présence de plus d'un catholicos dans le système hiérarchique de l'Église arménienne, surtout à Alt'amar et en Albanie caucasienne, et le principe d'hérédité par le droit habituel de seigneurie (paronterowt'iwn) provoquaient souvent l'opposition des chefs spirituels, levier important pour étendre le pouvoir des Mongols sur la population. Plusieurs autres Églises existaient dans l'Empire mongol: les Chaldéenne, Nestorienne, Jacobite, Catholique et Orthodoxe étaient d'une importance primordiale. À l'époque des conquêtes mongoles le rôle joué par l'Église chaldéenne à la cour des Khans est bien attesté. Selon Step'annos Örbēlean, «là était aussi le catholicos nestorien¹⁷ avec douze évêques»¹⁸. L'Église arménienne (avec la direction du catholicosat de toute l'Arménie) avait une place particulière dans les orientations religieuses de l'État mongol, son activité s'exerçait presque sur tout le territoire de l'Empire. A cette époque de l'histoire, l'Église arménienne, surtout le siège épiscopal de Hromklay, a tâché d'unir et de renforcer son propre système hiérarchique de l'Extrême-Orient jusqu'aux Balkans, du Caucase jusqu'en Égypte, en profitant de la structure d'État mongol.

¹⁵ P'AP'AZYAN, H.D., éd., Matenadarani parskeren vaverargrere, I,1: Hrovartakner (XV-XVI dd.) [Documents persans du Matenadaran, vol. I,1: Lettres (XV^e-XVI^e siècles)], Erevan 1956, pp. 45, 50 (Russe, pp. 165, 170).

¹⁶ KIRAKOS GANJAKEC'I, Patmowt'yown Hayoc', op. cit., p. 291.

¹⁷ Dans le texte «Nestor».

¹⁸ STEPHANNOS ORBELIAN, *Histoire de la Siounie*, op.cit., p. 266; STEP'ANNOS ŌRBĒLEAN, *Patmowt'iwn*, op. cit., p. 482.

Le catholicosat de tous les Arméniens collaborait avec le royaume arménien de Cilicie, dont le souverain, comme le catholicos, avait les prétentions de se faire reconnaître comme le premier parmi tous les pouvoirs arméniens. Le titre «roi de toute l'Arménie (Amenayn Hayoc' t'agawor)» choisi par les dirigeants du pays en est le témoin éloquent. Ce titre est inscrit sur les drams (monnaies arméniennes en argent) frappés dans le royaume de Cilicie 19. Ce n'est pas par hasard si la datation dans les colophons de manuscrits se fait par la mention du roi et du catholicos de Hromklay. Le pouvoir du catholicosat arménien s'étendait au-delà des confins du royaume grâce aux traités internationaux et à la tradition. Les relations entre le siège d'Albanie et le catholicosat de tous les Arméniens sont à noter.

Le catholicos de tous les Arméniens avait un rôle considérable dans les relations entre les Églises. C'est lui qui entretenait les relations avec les Églises catholique de Rome, orthodoxe de Constantinople, syrienne jacobite, nestorienne et qui avait le dernier mot pour le compte de l'Église d'Arménie. Les reliques principales de l'Église arménienne, qui avaient une importance panarménienne, appartenaient au catholicosat de toute l'Arménie. Comme nous l'avons vu, le catholicos d'Albanie était confirmé dans son territoire par les pouvoirs suprêmes politiques, mais dans les affaires théologiques et spirituelles il acceptait une certaine allégeance à son supérieur, le catholicos de toute l'Arménie. Dans les provinces orientales de l'Église arménienne (Gowgark', Siwnik', etc.) son autorité était assez forte. Une grande partie du monachisme de Hałbat et de Sanahin était issue des héritiers des maisons princières. Les Zakarides, les Vacowtean, les Prosean, les Örbēlean et les représentants des grandes familles féodales d'Arc'ax accordaient leur soutien à l'activité du catholicosat d'Albanie. C'est grâce à cette collaboration que les catholicos d'Albanie jouissaient de la bienveillance des pouvoirs mongols. Durant le XIII^e siècle ils conféraient l'ordination aux évêques résidant à Noravank' en Siounie.

¹⁹ BEDOUKIAN, P.Z., Coinage of Cilician Armenia, New York 1962 (Numismatic Notes and Monographs, 147).

Dans le système des sièges hiérarchiques de l'Église arménienne le siège métropolitain de Siounie, divisé en deux, jouait un rôle important au XIIIe siècle. L'un des primats résidait à Noravank', l'autre à Tat'ew. Le second était confirmé par le catholicos d'Alt'amar et le premier par le catholicos d'Albanie. Afin de réunir ces deux diocèses, les princes suprêmes de Siounie ont cherché à créer le siège métropolitain de Siounie. La lutte pour ce siège atteignit son point culminant à la fin du XIIIe siècle quand le représentant de la maison princière Step annos Ōrbēlean, avec le soutien de son frère Tarsayič, reçut un yarlikh (décret), par lequel l'ilkhan Arghoun «assurait à Ter Stepanos la subordination de toutes les églises, contrées et évêques; lui adjoignit un personnage de la cour et le renvoya dans son siége, avec un païza (hastateac zamenayn ekełec'is ew zašxarhn ew zepiskoposownsn i tēr Step'anos, ew et nma ayr i dranën ew p'ayizay ew aynpës yowlarkeac' yat'or iwi)»20. De toute évidence, à cette époque le siège épiscopal de Siounie entretenait des relations hiérarchiques avec les dits pouvoirs politiques et spirituels. Les cercles internes du système ecclésiastique subissaient des changements dynamiques. Par exemple, Pros Prosean, voulant libérer ses territoires du Vayoc Jor de l'autorité spirituelle des Örbēlean, envoya le fils du prêtre Sedrak' d'Aprakownik' auprès du catholicos Kostandin I Barjrberdc'i. La création du nouveau diocèse échoua à cause de l'intervention de Stepannos Ōrbēlean. Il est à noter qu'à l'époque de l'ilkhanat d'Arghoun, Tarsayič Örbēlean supprima les recueils des documents où «...les noms des couvents arméniens étaient inscrits, pour payer les impôts et être soumis au divan... (...anowank vanorēic' Hayoc', zi i nerk'oy yarki ew diwani kayc'en...)»²¹.

À l'époque des Mongols beaucoup de constructions ont été réalisées dans les possessions des Zakarides, des Ōrbēlean et de leurs vassaux. Mentionnons St. Lowsaworič (l'Illuminateur,

²⁰ STEPHANNOS ORBELIAN, *Histoire de la Siounie*, op. cit., p. 239; STEP'ANNOS ŌRBĒLEAN, *Patmowt'iwn*, op. cit., p. 429; cfr. ŌRMANEAN, M., *Azgapatowm* [Histoire nationale], vol. II, Ējmiacin 2001, p. 1991.

²¹ STEPHANNOS ORBELIAN, *Histoire de la Siounie*, op. cit., p. 238; STEP'ANNOS ÖRBĒLEAN, *Patmowt'iwn*, op. cit., p. 426.

1241), Mat'osavank' de Pōłosk'ilisa (1247), le monastère Yovhannēs Karapet de Znjrlow (1254), Hamazasp de Hałbat (1258), le monastère Sota de S. Bet'łēhēm de Sotk' (1276), le monastère de Hałarcin (1248) et S. Astowacacin (1281), certaines constructions de Noravank' (1261-1339), le monastère Martirosac' de Vayoc' Jor (1286), le monastère Vimap'or de Gelard (1283-1288), l'église à deux étages de Nor Getik (1281), St. Lowsaworič' (l'Illuminateur, 1295), Orotnavank' de Siwnik' (1311), S. Sion de Herher (1321), l'église à deux étages d'Elvard (1321-1328) et plusieurs autres. Les inspecteurs laïques des monastères bénéficiaient du même droit, répandu à Byzance, selon lequel les fondateurs (créateurs ou mécènes) et les donateurs étaient aussi les directeurs du monastère et s'appropriaient une partie du revenu.

AZAT BOZOYAN

ԱՄՓՈՓՈՒՄ

ՀԱՅՈՑ ԵԿԵՂԵՑՈՒ ՆՈՒԻՐԱՊԵՏԱԿԱՆ ՀԱՄԱԿԱՐԳԸ ՄՈՆՂՈԼԱԿԱՆ ԴԱՐԱԾՐՋԱՆՈՒՄ

ԱԶԱՏ ԲՈԶՈՅԵԱՆ

Մոնղոլների ստեղծած Հսկայածաւալ կայսրութիւնում դործում էին բազմաթիւ քրիստոնէական եկեղեցիներ։ Դրանց մէջ իրենց դործունէութեամբ կարեւոր դեր էին կատարում քաղդէական-նեստորական, կաթոլիկ եւ օրթոդոքս (մելկիտ) եկեղեցիները։ Հայոց եկեղեցին
ուրոյն տեղ ունէր Մոնղոլական պետութեան մէջ դործող Հոդեւորկրօնական ուղղութիւնների մէջ, նրա դործունէութիւնը ծաւալւում էր
կայսրութեան դրեթէ ողջ տարածքի վրայ։ Բացի Ամենայն Հայոց կաժողիկոսարանից, կայսրութեան սահմաններում եկեղեցին ներկայացուած էր նաեւ Աղուանքի եւ Աղթամարի կաթողիկոսութիւններով եւ
Սիւնիքի մետրապոլիտով։

Հայոց եկեղեցու նուիրապետական համակարգում մէկից աւելի կաժողիկոսների առկայուժիւնը, մանաւանդ Աղժամարում եւ Աղուանքում սովորուժիւն դարձած պարոնտէրուժեան իրաւունքով կաժողիկոսական աժոռի ժառանգականուժեան սկզբունքն առաջացնում էր յաճախ եկեղեցու հոգեւոր առաջնորդների ընդդիմուժիւնը։ Հայոց եկեղեցու գրլխաւոր նուիրապետական աժոռների գահակալները հաստատւում էին մոնղոլներից ստացած հրովարտակով։ Ամենայն Հայոց կաժողիկոսարանի իչխանուժիւնը տարածւում էր ոչ միայն կիլիկիայի եւ Բուն Հայաստանի, այնպէս էլ Ղրիմի, Բալկանների, Փոքր Ասիայի, Ասորիքի, Պաղեստինի, Միջագետքի, Եգիպտոսի եկեղեցական ժեմերի վրայ։ Մոնղոլական չրջանում նկատւում է քրիստոնէական եկեղեցաչինուժեան աննախընժաց վերելը։